**Communiqué :** Extension du Centre de Soins pour la Faune Sauvage à Dudelange

Dans le cadre d’une conférence de presse, la Ministre de l’Environnement, Carole Dieschbourg, le Bourgmestre de la Ville de Dudelange, Dan Biancalana et le Président de natur&ëmwelt, Roby Biwer, ont informé la presse sur le projet d’extension du Centre de Soins pour la Faune Sauvage à Dudelange. Le centre existant sera remplacé aux cours des trois années prochaines par une nouvelle infrastructure permettant de recevoir, de soigner et de relâcher des animaux sauvages dans des conditions optimales.

Après que l’accès aux centre de soins fut facilité par la mise en place de trois « drop-offs » supplémentaires à Clervaux, Junglinster et Niederfeulen en mai de cette année et que le public a également été sensibilisé par le biais d’une campagne publicitaire (affiches, flyers, brochure), il est indispensable de passer à l’étape suivante en agrandissant et modernisant le Centre de Soins pour la Faune Sauvage à Dudelange afin qu’un soin adéquat des animaux sous des circonstances propices soit garanti.

Ledit centre est l’unique station au Grand-Duché de Luxembourg qui détient une permission ministérielle en matière d’accueil des animaux sauvages. Etant réglementé par la loi sur la protection de la nature, son mission consiste à l’accueil et au soin d’animaux sauvages en détresse, saisis ou confisqués, ayant pour but leur réintroduction dans le milieu naturel dans la mesure du possible. Avec actuellement environ 2.500 animaux en détresse hébergés par an, dont plus de 100 espèces différentes, la capacité d’accueil du centre est nettement dépassée. En outre, les infrastructures actuelles nécessitent une rénovation intégrale afin de répondre aux lignes directrices pour les différentes espèces animales que le centre est destiné à recevoir, dont entre autres les volières.

Suite à la mise à disposition de terrains supplémentaires de la Ville de Dudelange, la superficie va tripler, ce qui permettra au centre d’accueillir approximativement 4.000 animaux par an. La création d’un espace d’accueil contribuera également à la conception pédagogique et à la sensibilisation du grand public. Afin que l’accueil des animaux soit garanti à tout moment lors des travaux, qui commenceront en octobre 2018, le projet de construction sera divisé en plusieurs étapes s’étalant sur une période de trois années.

La convention sur les frais de fonctionnement de l’association « natur&ëmwelt » fut renouvelé en date du 21 février 2018 par la Ministre de l’Environnement, Carole Dieschbourg et le Président de natur&ëmwelt, Roby Biwer, ce qui souligne le soutien de l’Etat envers ladite association, tout en mentionnant les efforts entrepris en matière de protection et de conservation de la nature et de l’environnement. L’élaboration et la réalisation de ce projet ambitieux se font en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés. Le financement dudit projet est partiellement couvert par un apport substantiel de la part du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l’environnement à hauteur de 1.250.000 €, liquidé en 3 tranches.

L’agrandissement et la modernisation du Centre de Soins pour la Faune Sauvage est une priorité pour le Département de l’environnement, de même que pour la Ville de Dudelange et pour l’association « natur&ëmwelt », qui ont contribué au projet soit par la mise à disposition de terrains, soit par la collecte de fonds ou par la recherche de parrainage. À toutes fins utiles, il faut souligner que le bénévolat est également une source importante contribuant à l’exécution des travaux quotidiens en bonne et due forme.